MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

9 Juin 1983 N° de série continue 258 Bulletin n° 14

ARBRES FRUITIERS

POMMIER

Carpocapse - Pour les arboriculteurs utilisant un produit dont la liste suit, un traitement sera appliqué dès réception en cette fin de semaine en altitude inférieure à 250 m.

Entre 250 et 500 m, attendre la mi-juin.

En zones tardives, au-dessus de 500 m (Hte Savoie, essentiellement), la protection à base de diflubenzuron commencera en début de semaine prochaine (13 Juin), pour les autres produits envisager une intervention autour du 20 Juin.

Là où la protection a déjà débuté (Vallée du Rhône), compter pour le renouvellement des produits sur 15 jours d'efficacité pour les produits classiques et 21 pour le diflubenzuron (en l'absence de lessivage par les pluies).

Produits utilisables en g de ma/hl :

azinphos éthyl et méthyl	40	formothion	50
carbaryl	75	malathion	75
deltaméthrine	0,75	methidathion	30
dialiphos	75	oléoparathion	30
diazinon	30	parathion méthyl	30
diethion	100	parathion éthyl	25
diméthoate	50	perméthrine	4
fenitrothion	50	phosalone	60
fenthion	50	phosmet	50

Nous attirons l'attention sur le fait que certains de ces produits peuvent être responsables de pullulations graves d'acariens, s'ils sont employés plus d'une à deux fois en cours de saison, c'est le cas notamment de : parathion, azinphos, carbaryl, deltaméthrine, perméthrine, diméthoate, méthidathion.

Mineuse cerclée - La lutte sera maintenant commune au carpocapse.

En vergers infestés l'an dernier, non destinés à l'exportation, renouveler le traitement conseillé dans notre Bulletin n° 16 avec diflubenzuron à 10 g/hl (DIMILIN).

Pour les vergers destinés à l'exportation, utiliser méthidathion à 40 g/hl (ULTRACIDE).

Tavelure -

Drôme - Ardèche, Rhône - Isère : 10 % des spores restent à projeter lors des prochaines pluies, donc aucun verger n'est encore à l'abri de contaminations primaires.

En zone d'altitude (Ain, Savoie), les risques d'attaques sont plus importants, maintenir donc une bonne protection.

P459 B

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

POIRIER

Tavelure
Carpocapse } Voir pommier

Psylle - Contrôler les traitements qui ont été effectués, il y a 10-15 jours. Réintervenir éventuellement seulement si plus de 20 % des pousses sont occupées.

NOYER

Carpocapse - Selon l'altitude des parcelles, tenir compte des préconisations données pour les pommiers.

CERISIER

Mouche de la cerise - Nous rappelons que la protection doit être assurée en toutes régions au fur et à mesure du changement de couleur des différentes variétés.

PECHER

Oïdium - Taches visibles sur fruits actuellement. Maintenir une bonne protection en vergers sensibles.

Tordeuse orientale - Le premier vol se poursuit en toutes régions, les vergers en formation doivent être protégés actuellement.

PRUNIER

Carpocapse - En Vallée du Rhône, protéger actuellement avec phosalone à 60 g/hl.

Rouille - Si des symptômes de cette maladie sont visibles (pustule ocre) intervenir avec mancozèbe à 160 g/hl, manèbe à 160 g/hl ou zirame à 180 g/hl.

VIGNE

MILDIOU

Taches détectées en Savoie. Les préconisations de notre dernier Bulletin restent valables.

En ce qui concerne les produits systémiques MIKAL et RHODAX sont utilisables actuellement sans restriction ; par contre ACYLON, CALTAN, CALTAN C et VAMIN ne peuvent être appliqués jusqu'à la nouaison que deux ou trois fois et en aucun cas en curatif, dans les vignes où aucun problème (résistance) n'a été rencontré en 82.

BLACK ROT - OIDIUM

Tenir compte du dernier Bulletin. En Savoie de fortes projections de spores de Black-rot sont à prévoir avec les prochaines pluies.

BRENNER

Pour les vignobles de la Loire et de la Savoie, maintenir la protection contre cette maladie. Des contaminations sont possibles avec les prochaines pluies.

A l'heure actuelle, aucune tâche n'est encore visible.

TORDEUSE DE LA GRAPPE

Depuis la fin mai, des pontes ont pu être déposées. Les éclosions sont en cours. En Vallée du Rhône, surveiller et compter les glomérules à partir du 12 Juin. Dans les autres vignobles attendre la mi-juin.

Intervenir si le seuil (200 glomérules pour 100 grappes) est atteint. Les produits utilisables sont nombreux, mais à ce stade de développement des jeunes chenilles les pyréthrinoïdes de synthèse ne soont pas efficaces.

ERINOSE

De fortes infestations peuvent exister localement (Savoie), les traitements à base de soufre sont suffisants pour contrôler les acariens reponsables des boursouflures visibles sur feuilles et même parfois sur grappes.